



DEVELOPPER UN PROJET ECO PARENTALITE SUR SON TERRITOIRE

LES 27 ET 28/02/2023 (Date limite d'inscription : 06/02/2023)

VALENCE — DRÔME (26)

Partage d'expérience du CEDER et formation de personnes pour relayer ou lancer des projets éco parentalité sur les territoires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal :

- Accompagner le changement de comportement des jeunes parents et des acteur-trices de la petite enfance.

Objectifs intermédiaires :

- Instaurer de nouvelles habitudes au moment où l'enfant arrive dans la famille.
- Accompagner les acteur-trices de la petite enfance dans la démarche zéro déchet.
- Former des ambassadeurs pour relayer le projet sur d'autres territoire.
- Répondre à une attente forte de ce secteur et des financeurs.

COMPÉTENCES VISÉES

- Devenir accompagnateur au changement de comportement.
- Devenir ambassadeur du projet éco parentalité sur son territoire.
- Créer, développer et animer un projet de territoire.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes en lien avec la petite enfance, aux animateur-trices inscrit-es dans une démarche éco consommation ou zéro déchet.

Accessibilité :

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap.
En cas d'adaptation nécessaire pour le bon déroulement de votre formation, n'hésitez pas à prendre contact avec Noémie Huby, référente Handicap (voir le contact indiqué ci-après).



LES FORMATEUR·ICES

- Perrine DYON, Responsable de projet éco consommation communication, CEDER.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Horaires :

9h à 17h (avec une pause pour le déjeuner de 12h30 à 13h30).

Adresse du lieu de la formation :

Valence (salle en cours de confirmation).

Nombre minimum et maximum de stagiaires pour le bon déroulement de la formation :

De 8 minimum à 15 maximum.

Méthodes pédagogiques :

- Communication engageante
- Education populaire
- Interactivité et sollicitation des stagiaires au maximum

Matériel :

Le matériel nécessaire à cette formation est mis à disposition par le GRAINE ARA : vidéoprojecteur, paper-board, feutres, post-it, connexion internet (si besoin). Le stagiaire aura à apporter de quoi écrire (stylos, carnet). Un power vote sera utilisé pour faire des quiz et le matériel nécessaire pour la réalisation des recettes des ateliers pratiques.

Evaluation :

Des temps de bilans collectifs et individuels seront effectués pendant la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que la compréhension et l'appropriation des contenus par les stagiaires. Un carnet de bord d'évaluation sera distribué à chaque stagiaire au démarrage de la formation.

Repas et hébergement

Nous contacter pour des lieux d'hébergements si vous aviez besoin d'arriver la veille de la formation.

Tarifs et inscription :

Tarifs pour la formation (coût pédagogique uniquement) :

- **TARIF PROFESSIONNEL : 300€ par jour**
- **TARIF INDIVIDUEL : 100€ par jour**

Pour les personnes salarié-es, ces coûts peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les personnes demandeuses d'emploi peuvent également solliciter Pôle Emploi pour une prise en charge. Les personnes ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge par leur employeur ou par Pôle Emploi sont invitées à contacter le GRAINE ARA afin de que nous leur proposons un tarif adapté (demande d'un courrier motivant la demande de tarif adapté qui sera présenté au CA du GRAINE ARA).

Inscription :

Date limite d'inscription : 06/02/2023

Inscription en ligne obligatoire [via ce formulaire](#)

CONTACTS

Contact « Référente pédagogique et handicap » :

Noémie Huby
noemie.huby@graine-ara.org
Tél. : 04 82 53 50 12

Contact « Inscription et suivi administratif » :

Chloé Bazus
chloe.bazus@graine-ara.org
Tél. : 09 72 30 04 90

PROGRAMME

Durée : 14 heures

Jour 1 : Lundi 27 février 2023

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

09h00-12h30	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation CEDER (historique missions, engagements). • Présentation du changement de comportement (théories, pratiques, exemples, cas partagés). • Présentation du projet écoparentalité et enjeux de changement de comportement autour de la thématique.
12h30-13h30	Repas.
13h30-17h00	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un atelier avec les outils de communication engageante et selon le déroulé travaillé par le CEDER depuis 10 ans. • Travaux pratiques en groupe, réalisation de recettes. • Retours, partages. • Evaluation de la journée.

Jour 2 : Mardi 28 février 2023

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

09h00-12h30	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du changement de comportement + boîte à outils. • Explication de la mise en place du projet : <ul style="list-style-type: none"> ○ Enjeux ○ Publics ○ Partenaires ○ Retours d'expérience du CEDER sur différents territoires et déroulés
12h30-13h30	Repas.
13h30-17h00	<ul style="list-style-type: none"> • Cas pratiques et application des stagiaires sur leur territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des partenaires ○ Démarchage, présentation du projet ○ Préparation aux démarches de financements ○ Structuration du projet sur le territoire concerné • Présentation en assemblée et partage d'expérience. • Evaluation de la journée et des 2 jours.